

Juillet 2024 Lettre info n°19

Travaux:

Depuis le mois de juin, le gîte est équipé d'un nouveau lavevaisselle, qui répond à la capacité d'accueil de l'établissement. En juillet, les stores de la Maison des Services Publics ont été remplacés par la société RETE. La collectivité insiste sur l'importance d'utiliser les stores avec précaution.





Médiathèque:

Le mercredi 3 juin, Mr Le Maire a remis une récompense aux 12 enfants qui avaient participé au jeu lecture "Qui est dans l'œuf?". A la rentrée, un nouveau thème sera à découvrir.



La médiathèque sera fermée du 5 au 18 août.

Incivilités:

Le 27 juin 2023, des dégradations avaient eu lieu sur deux portes de l'ancien local d'arbitre du stade, ainsi que le vol de ballons. Le tribunal a condamné les auteurs, à verser 476.40 € de dommages et intérêts à la commune.





Recensement citoyen



BIENTÔT 16 ANS

Pensez au recensement citoyen!

C'est obligatoire.

Dès l'âge de 16 ans, présentez vous en mairie, muni de :

- · votre carte d'identité
- · votre livret de famille
- · un justificatif de domicile

Vous aurez besoin de votre justificatif de recensement pour vous inscrire aux examens jusqu'à l'âge de 25 ans (Bac, permis de conduire, etc.)

80ème anniversaire:







Le 27 juillet, sur le parvis de la Mairie, l'association des commerçants et artisans et le comité des fêtes ont convié les habitants à un apéro de l'amitié, pour le 80ème anniversaire de la libération de Cérences. Des véhicules étaient exposés. L'association Chemin Chaussé tenait une exposition sur la résistance et la libération, dans la Maison des Services Publics.

Préservation des haies bocagères :



La communauté de communes Granville Terre et Mer s'inscrit dans un territoire dont l'une des spécificités repose sur la qualité de ses paysages bocagers. Consciente de la richesse mais aussi de la fragilité du paysage, l'intercommunalité s'est engagée dans une démarche de préservation et de développement de ses haies bocagères.

Le plan d'action adopté en 2023 par GTM repose sur 3 piliers :

- La préservation des haies avec l'obligation de déclarer en mairie tout projet impliquant la destruction d'une haie et l'obligation de proposer des mesures de compensation. Ces mesures sont discutées et négociées en commissions bocage communales réunissant, à parts égales, élus et agriculteurs locaux.
- La **création de haies bocagères sur talus** pour limiter l'érosion des sols, favoriser la biodiversité et maintenir l'identité paysagère du territoire. A ce titre, pour la première année de mise en œuvre du dispositif, près de 4 km de haies ont été récrées et plus de 5 km sont d'ores et déjà programmés pour l'hiver 2024-2025.
- La préservation des éléments du bocage passe aussi par leur valorisation économique. **GTM a le projet d'alimenter deux nouvelles chaufferies urbaines actuellement en projet sur le territoire**, à partir de bois local issu d'une exploitation durable des haies bocagères.

Argent de poche:

Cet été, Noémie, Emma, Lucas, Anissa et Nina réalisent la mission argent de poche, dans les différents services de la commune (service technique, accueil de loisirs, gîte).





Balade estivale:

TOUS LES
MARDIS
SOIRS
DU 18 JUIN
AU 20 AOÛT
GRATUIT

RENDEZ-VOUS
DEVANT LA
MAIRIE A 20H



7, place du marché

Conseil Municipal des Jeunes:



Le Conseil municipal des jeunes (CMJ) a organisé un concours de dessins et photos ouvert à tous. Vendredi 12 juillet, en présence de Patrick Bouchard et Béatrice Mahé, adjoints au maire, Laure Letousey et Angèle Jossaume, respectivement présidente et vice-présidente du CMJ, ont annoncé les résultats.

Daniel Charles décroche le premier prix du concours photo ; Loevann Beaufils, Ignat Mischenko et Alix Renard se classent chacun premier de leur catégorie en dessin.

Centre de loisirs:



Les enfants ont peint une fresque sur le mur de la rue de la Poste, encadrés par l'artiste Protéus Art Concept. Elle retrace les légendes liées au patrimoine de la commune.

Médaille:

Vincent FAURE, gardechampêtre a reçu la médaille du courage et du dévouement, lors de la cérémonie du 14 juillet, à Saint-lô. Le Préfet a salué son acte héroïque du 5 mars, lors d'un incendie.



Agenda:
31 août : Apéro-méchoui, ASC Foot
A venir :
7 septembre : Forum des associations